

## **Il a été convenu ce qui suit :**

L'Entreprise propose un paquet de services “Succes garanti” (nommés Services), ou vous trouverez des garanties et le choix parmi des femmes d'une base de données de l'Entreprise, choisies et vérifiées en ce qui concerne la conformité aux exigences de la législation d'Ukraine.

L'Entreprise a un service complet en don d'ovocytes qui inclut une équipe entièrement dédiée. L'Entreprise a une approche d'équipe pour un service de donation d'ovocytes : des médecins qualifiés, des psychologues qualifiés, des avocats qualifiés, des notaires qualifiés. Cette approche assure les meilleures conditions et réduit la plupart des risques et craintes. L'Entreprise fournit un service personnel immédiat afin d'aider les parents intentionnels à prendre les bonnes décisions concernant les donneuses d'ovocytes et les établissements de soins.

La base de données de donneuses d'ovocytes de l'Entreprise est certainement la plus variée et fiable dans le domaine. L'Entreprise vérifie mensuellement les antécédents et la disponibilité des donneuses d'ovocytes, et retire les donneuses d'ovocytes de la base de données qui ne font plus partie du programme.

Le présent contrat établit les points concernant l'organisation de la FIV, la donation d'ovocytes, aussi que le paiement des services énumérés ci-dessous. L'agence s'engage à faire les prestations de services (nommés Services) rédigés dans la partie organisationnelle et médicale du paquet « Succes garanti ». Par ce document juridique l'agence s'engage pour toutes les dépenses liées à la procédure de FIV, frais pour le don et l'indemnisation de la donneuse. Selon ce contrat les parents s'engagent à payer la somme d'argent indiquée dans le point nommé « Le cout du paquet « Succes garanti ».

## **Partie organisationnelle du paquet « Succes garanti »**

### *Programme de la première visite:*

1. A la première visite, votre séjour à Kiev dure 1 ou 2 jours. L'accueil des clients à l'aéroport est assuré.
2. Votre hébergement dans un petit hôtel reste à notre charge.
3. L'approvisionnement alimentaire est assuré, et inclus dans le cout du paquet.
4. Consultation d'un médecin et examen médical. Conclusion du contrat et première tranche de paiement
5. Assistance de l'interprète au cours du programme

### *Programme de la deuxième visite:*

6. Pendant la deuxième visite, votre séjour à Kiev dure entre 5 et 10 jours; le recueil de sperme se passe à la clinique, par suite l'implantation des blastocystes le 5ème jour après la fécondation.
7. L'hébergement et l'approvisionnement alimentaire sont identiques à ceux de premier séjour et à la charge de l'entreprise.

## **Partie médicale du paquet « Succes garanti »**

*!Avant de choisir un donneur il est indispensable d'apprendre le groupe sanguin (+Rhésus facteur) du père génétique.*

**1.** Les parents envoient à l'entreprise l'information sur les caractéristiques souhaitées d'une donneuse (taille, poids, forme du nez, couleur des cheveux, couleur des yeux, etc.). Le médecin choisit les donneuses pour vous conformément à vos souhaits et aux **phénotypes de votre couple**. Toute information sur les donneuses vous sera envoyée par courriel.

**2.** Les parents choisissent une donneuse préférée

De notre part, les caractéristiques clés d'une donneur(se) à sélectionner sont les suivantes:

- 1). âgée de 18 à 25 ans;
- 2). santé physique idéale;
- 3). santé mentale parfaite;
- 4). absence des maladies génétiques dans la famille d'une donneuse est prise en compte (frères, sœurs, parents, tantes, oncles, même celles des grands-mères et des grands-pères).

**3.** Les parents viennent en Ukraine au moins deux fois.

La première fois (1-2 jours), pour un examen médical et une rencontre informative. L'entreprise Renaissance fournit une information concernant le programme, une partie d'organisation et médicale.

Pendant la deuxième visite (5-10 jours) le prélèvement d'ovocytes se réalise ainsi que la fécondation des ovocytes de la donneuse par le sperme du donneur puis le transfert d'embryons se fait au 5-ième jour après la FIV.

Après cinq tentatives n'aboutissant pas à la grossesse avérée la somme intégrale de 9990 euros est remboursée aux Parents en totalité, et ce dans un délai de 30 jours et par virement bancaire ou espèces.

Ce paquet est idéal pour les clients qui veulent éviter le risque. C'est à dire qu'après cinq tentatives de FIV et transfert de blastocystes, en cas de résultat négatif (c'est à dire absence de grossesse après 12 semaines ultérieurement au transfert) la somme versée par les parents leur est rendue en totalité.

#### **Note bene**

Nos clients peuvent coopérer avec nous dans le cadre de ce programme uniquement après la consultation de notre médecin. La décision sera prise en se basant sur les résultats des analyses.

Une patiente reçoit 15-20 ovocytes minimum (le nombre dépend de la qualité des ovocytes) d'une donneuse. Les ovocytes fécondés vivent **jusqu'au stade des blastocystes**. Le résultat final de cette procédure donne en moyenne 5 blastocystes viables, dont 3 minimum seront implantés à une patiente.

Par le présent contrat, la grossesse est validée dans le cas où Madame est toujours enceinte après 12 semaines comptées à partir du transfert. Si au cours des 12 semaines après le transfert la patiente aboutit à une interruption spontanée de grossesse, on vous garantit la reprise de nouvelles tentatives, prévues par le contrat.

Une fois la grossesse obtenue et maintenue 12 semaines après le transfert des blastocystes, aucune tentative ultérieure n'a pas lieu, bien sûr. Vu les frais pour les services de la Clinique et ceux pour l'organisation du programme, malheureusement Renaissance se trouve dans l'incapacité de vous rendre une partie d'une somme versée.

Les chances d'obtenir une grossesse (après le nombre nécessaire des tentatives) font 100 %.

**Le Paquet «Succes Garanti», coûte 9.900 EUR**

Le paiement s'effectue de la façon suivante:

-50% du coût total, ce qui fait le somme de **4.950 euros**, des services doivent être versés en espèces ou par virement après la conclusion du contrat, c'est-à-dire pendant la première visite de la Clinique;

- la deuxième tranche ( 50 %, **4.950 euros** ) de la somme doit être versée de même en espèces ou par virement au cours de la deuxième visite de notre Clinique, au moment du transfert.

*Les patients âgés plus de 55 ans ne peuvent pas faire recours aux services du Paquet « Succes Garanti ».*